

Numéro spécial

Bureaux. – 5, rue Jules Ferry. - 21800, Neully-lès-Dijon
La correspondance doit être adressée à l'Administrateur du journal

Quetigny, disparition des Marronniers



Notre consœur du journal dijonnais le *Bien Public* nous l'apprend dans son article du numéro daté du 20 mars 2015 : Tous les arbres de la rue des Marronniers seront finalement abattus.

« Pourquoi abattre ces arbres appartenant au patrimoine, associés à l'histoire du château des Cèdres, devenu centre de loisirs et école ? Il y avait vingt et un marronniers, mais beaucoup étaient malades et c'était dangereux, a expliqué l'adjoint délégué au patrimoine. Une étude tomographique réalisée par un cabinet spécialisé de Besançon a révélé qu'ils ne s'étaient jamais remis d'un élagage datant des années 1970, qu'ils s'étaient creusés à l'intérieur, et que les racines dégradaient les réseaux d'eau pluviale. On a bien une rue des vignes sans vignes. On aura donc une rue des Marronniers sans marrons s'exclamait le maire de Quetigny après le vote à l'unanimité d'une délibération concernant l'abattage des deux derniers marronniers de la rue. » Et la journaliste du *Bien Public* de nous rassurer, les arbres abattus seront remplacés par une variété de marronnier qui ne donne pas de fruits.

L'occasion est trop belle pour le *Petit Bourguignon* de revenir sur l'histoire de cette rue dénommée jadis *allée des Marronniers*.

Le domaine des Cèdres, symbole de la réussite professionnelle de Nicolas Mazeau.

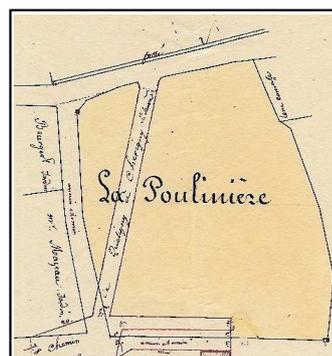
Propriétaire d'une étude notariale à Dijon depuis

l'année 1817, Nicolas Mazeau rencontre bien des ennuis avec ses pairs. En cause, ses idées bonapartistes très affirmées alors que l'empire s'est effondré et que les royalistes reviennent au pouvoir. En 1830 il a l'occasion d'acheter une petite propriété à quelques kilomètres à l'Est de Dijon, dans le village de Quetigny. Il va la transformer radicalement pour en faire une propriété bourgeoise, symbole d'une réussite professionnelle chèrement acquise.

Constitution du parc

Il commence par le parc. Il agrandit considérablement le jardin attenant à la maison en le prolongeant au delà du Cromois, le ruisseau qui passe à cet endroit. Il rachète les herbages du *Pré de la grange*, y plante des arbres et en fait un parc avec une pièce d'eau artificielle. Comme fréquemment à cette époque dans les propriétés bourgeoises, Nicolas Mazeau fait planter deux Cèdres du Liban. Placés de chaque côté de la maison ils marquent l'entrée dans le parc.

La création de l'allée des Marronniers



Par une délibération du 25 août 1835, le conseil municipal de Quetigny accepte de procéder à un échange de terrain à la suite de la demande de Nicolas Mazeau. Le chemin communal qui dessert sa propriété ne le

satisfait pas. Il aboutit de biais devant sa maison. Il propose donc à la municipalité de construire un nouveau chemin qui traversera le terrain dit de *la Poulinière* qu'il vient d'acquérir. En contrepartie, la municipalité de Quetigny lui cède le chemin existant qui relie la commune à sa voisine, Chevigny-saint-Sauveur. Nicolas Mazeau arrive ainsi à s'offrir un accès à sa maison digne de lui. En effet, il prend en charge intégralement les frais liés à la réalisation de cette nouvelle voirie. Le résultat est à la hauteur de son ambition, le

nouveau chemin d'accès au village est parfaitement perpendiculaire à la façade de sa maison et à la grille d'entrée. Le maire arrive quand même à imposer une condition. Le nouveau chemin, qui sera rétrocédé à la commune, doit respecter une largeur uniforme de 5 mètres sur toute sa longueur afin que deux voitures puissent se croiser facilement. La nouvelle allée qui prendra le nom d'*allée des Marronniers* dès que ceux-ci auront été plantés est le premier élément d'une perspective qui n'a rien à envier aux plus nobles demeures.

Un axe de plus de 300 mètres



Qu'on en juge. S'il arrive par le nord-est de la commune, le voyageur se rendant à Quetigny emprunte dorénavant l'allée des Marronniers. Au bout de l'allée, le domaine des Cèdres s'impose à lui, le chemin ne bifurque sur la droite pour rejoindre le centre du village qu'une fois arrivé devant la lourde grille de la propriété. En imaginant que ce voyageur rende visite au propriétaire des lieux, celui-ci le fait passer par la cour puis entrer dans la maison par la porte principale située exactement en face de la grille. Le visiteur traverse alors le rez-de-chaussée de la maison, libre de cloisons ou de murs, pour ressortir par la porte opposée située elle aussi en plein centre

de la façade arrière de la maison. Puis il sort dans le parc en passant entre les deux cèdres du Liban plantés de chaque côté de la maison. De là, le visiteur et son hôte se rendent vers le fond du parc pour rejoindre le portail dont les piliers sont constitués de deux colonnes de l'ancienne rotonde de la cathédrale Saint Bénigne à Dijon. Ce portail ferme, à l'opposé de l'allée des Marronniers, un axe de plus de 300 mètres de chaque côté duquel se déploie la propriété.

Comme on le voit sur la photo aérienne, l'allée des Marronniers est le principal élément structurant de la perspective voulue par Nicolas Mazeau.

Une trentaine de marronniers

Il semble qu'il y ait eu une bonne trentaine d'arbres



plantés sur les deux bordures de l'allée, comme on peut le constater sur la photo prise dans les années 1930.

A l'origine, il n'y a aucune habitation de part et d'autres. L'allée traverse des herbages qui appartiennent tous au propriétaire du domaine des Cèdres.

Abattages des arbres : Un précédent en 1943



Ce cliché pris dans le courant de l'année 1943 prouve que dès cette époque certains marronniers ont dû être abattus, probablement parce qu'ils étaient malades ou représentaient un danger.

Etonnant

Aujourd'hui Quetigny a une rue des Vignes sans vignes et une rue des Marronniers sans marronniers.

Jusqu'au 19ème siècle la seconde partie de la rue actuelle des Marronniers se dénommait rue de la forêt alors qu'il n'y avait pas de forêt à Quetigny.

Textes et photos de Jean-Marie Balleyguier sauf photo aérienne Google earth. 28 mars 2015.